

**Diagnostic des sols sur les lieux
accueillant des enfants et adolescents**

Déploiement national

**Groupe scolaire de l'Ouest
Ecole élémentaire
Dijon (Côte-d'Or (21))**

Note de Première Phase (NPP)

Octobre 2010 – N° 0211992B_RNPP

Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents

Déploiement national

Groupe scolaire de l'Ouest
Ecole élémentaire
Dijon (Côte-d'Or (21))

Note de Première Phase (NPP)

Octobre 2010 – N° 0211992B_RNPP



	Nom / Visa	Fonction
Rédacteur	B. MONNIOT	Ingénieur de projet
Vérificateur	A. BARITEAU	Directrice de projet
Approbateur	S.SOENE	Chef de projet

SYNTHESE

L'Etat Français a souhaité faire procéder, comme le prévoit l'**action 19 du 2^{ème} Plan national santé environnement 2009-2013**, à un examen des situations environnementales liées au fait que des établissements accueillant des enfants ou des adolescents (ETS), tels que des crèches et des écoles, soient situés sur/ou à proximité immédiate d'anciens sites industriels ou d'activités de service recensés dans la base *BASIAS (Base de données des Anciens Sites Industriels et Activités de Service)*. Cette démarche est traduite dans l'article 43 de la loi n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement, promulguée le 5 août 2009. Elle est pilotée par le Ministère en charge de l'Écologie.

Description de l'établissement scolaire, résultats de la visite de l'établissement

L'école élémentaire de l'Ouest est localisée au 3, boulevard de l'Ouest à Dijon (21). Cette école, propriété de la Mairie de Dijon accueille 122 enfants âgés de 6 à 10 ans ainsi que 7 adultes (personnel). Elle fait partie du groupement scolaire de l'Ouest avec l'école maternelle de l'Ouest (ETS 0210107C) située de l'autre côté du boulevard de l'Ouest, au numéro 2. L'école maternelle fait l'objet d'un rapport spécifique.

La parcelle de l'école élémentaire représente, à l'heure actuelle, une surface d'environ 3 000 m² et comprend un seul bâtiment. La parcelle occupée par l'école élémentaire de l'Ouest, comprend :

- le bâtiment D, avec un étage, où sont installés des salles de classes, une salle informatique, une bibliothèque, des sanitaires, des bureaux, et des salles des professeurs. Ce bâtiment est construit sur un vide sanitaire d'une hauteur d'un mètre environ ;
- une cour de récréation située au sud du bâtiment D. Cette cour est recouverte d'un enrobé bitumeux avec des zones d'espace vert,

Au cours de la visite, il a été constaté qu'il n'y avait pas de jardin pédagogique et que le bâtiment était en bon état (pas de fissures observées sur les dalles, murs et plafonds). Aucun indice visuel ou olfactif de pollution n'a été détecté lors de la visite.

Résultats des études historiques et documentaires

Le bâtiment de l'ETS 0211992B (école élémentaire de l'Ouest) a été construit en 1963, il est resté inchangé depuis sa construction. Cet établissement scolaire est implanté sur une parcelle mitoyenne à celle d'un ancien atelier de mécanique générale (BASIAS¹ BOU2100540) ce qui a motivé son intégration à la liste des établissements concernés par la démarche de diagnostic.

¹ Base de données des Anciens Sites Industriels et Activités de Service

D'après la fiche BASIAS référencée BOU2100540, il s'agit de la S.A.R.L. PICARD Frères localisé au 6, boulevard de l'Ouest, à DIJON. Elle y exploitait un atelier de mécanique générale soumis à déclaration et y stockait une tonne de métaux ferreux. Ces activités auraient débuté le 29 mai 1969.

L'étude historique et documentaire a montré que la durée d'exploitation des activités potentiellement présentes est estimée au maximum à un mois et demi. Par conséquent, l'influence du site BASIAS BOU2100540 est considérée comme négligeable.

Aucun autre site industriel a été identifié comme susceptible d'influencer la qualité des terrains au droit de l'ETS, en raison de leur activité, de leur éloignement et/ou de leur position hydraulique par rapport à l'ETS.

Résultats de l'étude géologique et hydrogéologique

Les terrains au droit de l'ETS sont composés de remblais, reposant sur des argiles sableuses, marnes et calcaires. L'étude du contexte hydrogéologique indique que la première nappe d'eau souterraine se trouve à environ 3,5 m de profondeur au droit du site, dans les argiles sableuses (alluvions de l'Ourche). L'écoulement de cette nappe est dirigé du Nord-nord-est vers le Sud-sud-ouest. Aucun pompage de la nappe n'a été recensé à proximité du groupe scolaire.

Influence potentielle des anciens sites industriels sur le groupe scolaire

S'agissant d'une école élémentaire sans jardin pédagogique, deux scénarii d'exposition sont considérés, aucun n'est retenu :

- l'inhalation de l'air dans les bâtiments, air qui serait susceptible d'être dégradé par des pollutions éventuelles :

L'éloignement du site BASIAS et sa durée d'exploitation font qu'il n'est pas susceptible de dégrader la qualité de l'air intérieur du bâtiment de l'école maternelle. Ce scénario n'est donc pas retenu.

- l'ingestion d'eau potable par les enfants :

Les réseaux d'eau potable ne traversent pas l'emprise d'anciens bâtiments industriels, la possibilité d'une dégradation de la qualité de l'eau du robinet par transfert de polluants au travers des canalisations n'est donc pas retenue.

Compte tenu de l'âge des enfants, le scénario d'exposition par ingestion de sols n'est pas considéré. En effet, il n'est pas pertinent de retenir le porté main bouche pour des enfants de plus de 6 ans.

Ainsi, nous proposons donc le classement de l'ETS n°0211992B « Ecole élémentaire de l'Ouest » en catégorie « **A : sols de l'établissement ne posent pas de problème** ».

Cet avis concerne la configuration actuelle de l'établissement et se base sur les connaissances techniques et scientifiques du moment, au regard de la méthodologie mise en œuvre dans le cadre de la démarche « Etablissements sensibles ».